

RD 767 Projet d'aménagement de la section entre les Trois Rois et Ménimur

Concertation publique du 3 mars au 3 avril 2025



**Dossier
de Presse**
Mars 2025

Hôtel du Département

Contact presse :

Sarah Le Borgne
02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60
presse@morbihan.fr





L'axe Trois Rois Ménimur

Le Département du Morbihan étudie l'aménagement de la section de deux kilomètres en entrée nord de Vannes, entre le carrefour des Trois Rois et l'échangeur avec la RN165, en prenant en compte tous les enjeux du territoire.

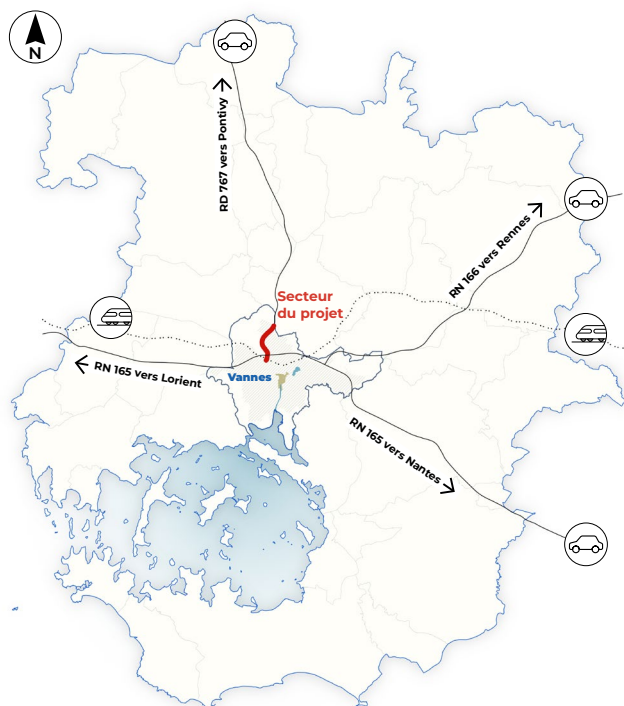
Ce projet a été soumis à une première phase de concertation publique du 12 décembre 2023 au 12 mars 2024, permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer.

L'axe Triskell, un axe stratégique

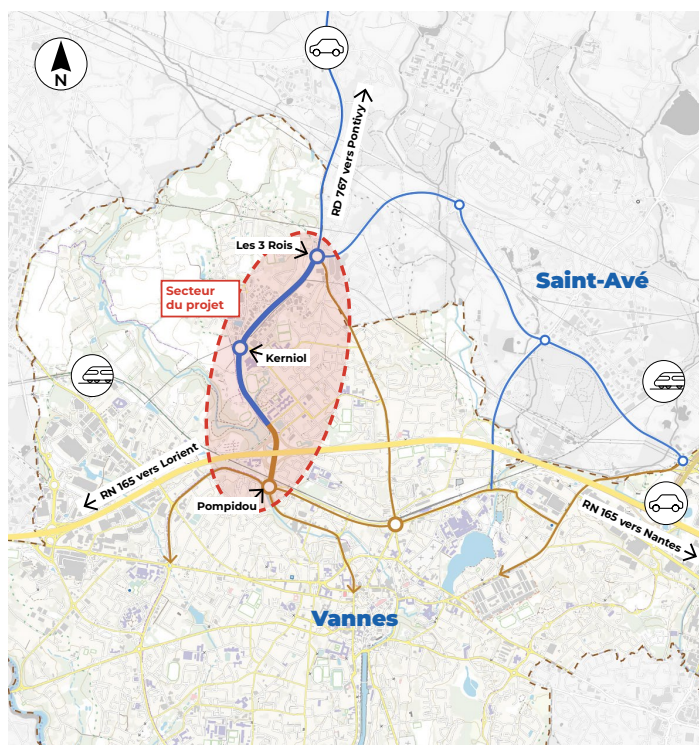
La Route Départementale 767 est un axe routier stratégique du Morbihan, qui s'inscrit dans le programme Triskell. Il prévoit l'aménagement d'un axe routier Nord-Sud à 2 x 2 voies pour la Bretagne et plus particulièrement pour les liaisons :

- Vannes / Pontivy / Saint-Brieuc
- Lorient / Pontivy / Saint-Brieuc

LE PÉRIMÈTRE DU PROJET



Plan de situation à l'échelle de l'agglomération



Plan de situation à l'échelle de Vannes et Saint-Avé

L'axe est situé au cœur d'un territoire attractif et dynamique qui compte

166 000 HABITANTS

17 200 ÉTABLISSEMENTS économiques qui génèrent

73 300 EMPLOIS et font de lui un pôle d'emploi conséquent en constante augmentation. Un collège, un lycée et des équipements sportifs y sont également implantés.

Chaque année, ce sont 1,6 % de véhicules supplémentaires qui empruntent cet axe, ce qui représente à ce jour entre 20 000 et 25 000 véhicules quotidiens.

LES BESOINS IDENTIFIÉS

Les objectifs du projet ont été définis par le Département du Morbihan, maître d'ouvrage de l'opération en lien avec les collectivités concernées: Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA) et la commune de Vannes. Ils composent le comité de pilotage présidé par David Lappartient, Président du département et David Robo, Président de GMVA et Maire de Vannes.

Ils consistent à :



Améliorer le niveau de service de la RD767 pour la circulation routière au nord de Vannes et de ses carrefours.



Améliorer et adapter le niveau de service de la RD767 pour les transports en commun, en prenant en considération l'urbanisation future.



Améliorer les circulations piétonnes et cyclables en lien avec le schéma départemental des mobilités et faciliter les mobilités douces sur un axe nord-sud.



Sécuriser les traversées piétonnes et cyclables sur les axes est-ouest au niveau de chaque carrefour.

Ces points s'inscrivent dans le schéma départemental des mobilités voté lors de la session de l'Assemblée départementale du 16 juin 2023 *sur rd767*.
morbihan.fr.

Le dispositif de la première phase de concertation

Le projet d'aménagement de la RD767 est soumis à l'organisation d'une concertation préalable au titre du code de l'urbanisme.

Par délibération de la Commission permanente de l'assemblée départementale du 3 novembre 2023, le Conseil départemental a adopté les modalités de la concertation relative au projet d'aménagement de la RD767. Une première phase de concertation s'est déroulée du mardi 12 décembre 2023 au mardi 12 mars 2024.

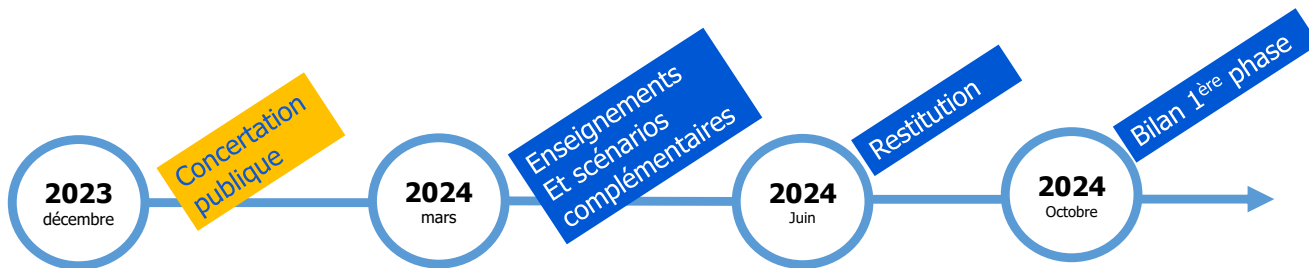
Une réunion publique s'est tenue à l'amphithéâtre de l'Université Bretagne Sud (UBS), à Vannes, le 15 décembre 2023.

Une réunion dédiée aux acteurs économiques a été organisée le 21 février 2024 au Palais des Arts de Vannes.

La réunion publique de restitution du bilan de cette première phase de concertation s'est tenue le 12 juin 2024 à l'UBS, à Vannes.

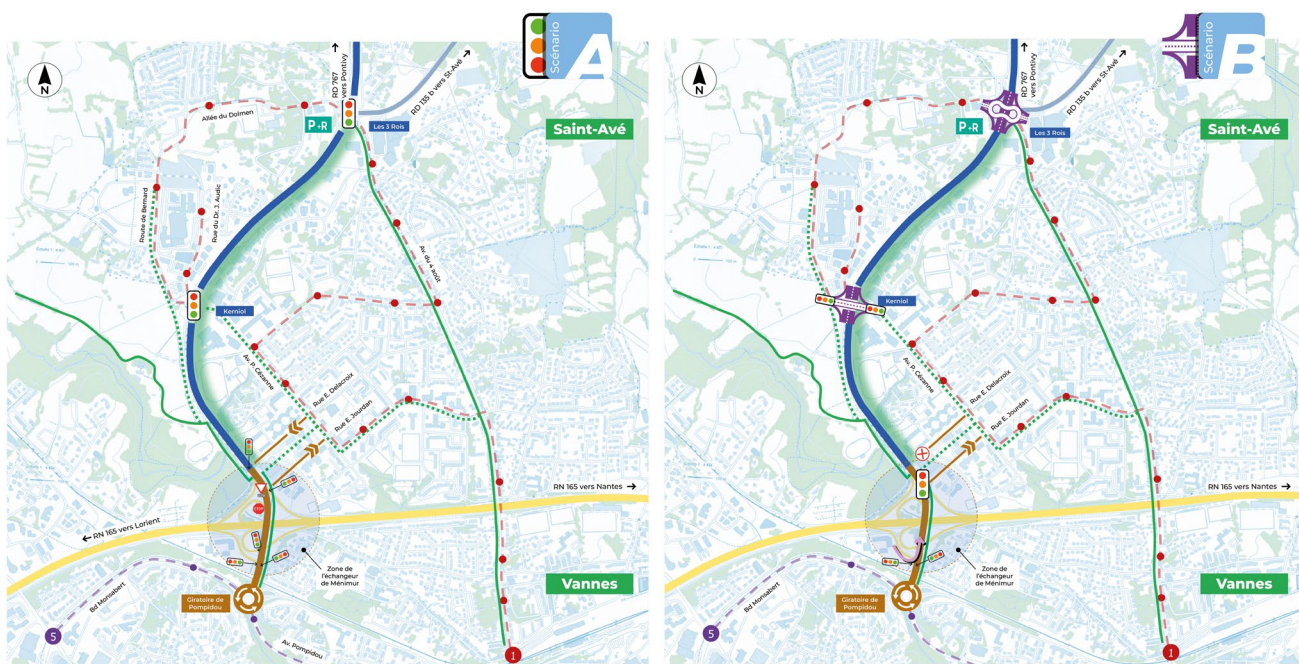

















Le bilan de cette 1ère phase de concertation a fait l'objet d'une délibération de la Commission permanente du Conseil départemental le 8 octobre 2024, ce bilan est disponible sur la page rd767.morbihan.fr



Ainsi le Département a pris en considération ce bilan de la première phase et approuvé notamment :

- L'opportunité confirmée d'un aménagement de la RD767
- L'abandon du scénario A places à feux (non dénivelées)
- **Le choix du scénario B carrefours dénivelés qui doit encore être amélioré**



 Carrefours gérés par le Département	 Implantation présente d'un parking relais au niveau des 3 Rois	 Zone d'aménagement possible d'une voie cyclable	 Carrefour à feux	 Création d'un carrefour dénivelé en « cacahouète » aux 3 Rois.	 Parking relais
 Carrefours gérés par la ville de Vannes	 Itinéraires cyclables continus	 Ligne de bus 1 (Kicéo) Ténémio - Kernioi - République	 Rétablissement du « tourne à gauche » en venant de Lorient	 Création d'un carrefour dénivelé à feux à Kernioi.	 RN 165 et ses bretelles
 Sens de circulation des voies adjacentes	 Itinéraires cyclables discontinus	 Ligne de bus 5 (Kicéo) Parisot - République - Pouffanc			

Les objectifs de la deuxième phase de concertation

Dans une nouvelle délibération du 24 janvier 2025, la commission permanente a précisé les modalités de cette deuxième phase de concertation.

Les modalités et le contenu du dossier de concertation ont été présentés et échangés avec les partenaires : la communauté d'agglomération GMVA (Golfe du Morbihan – Vannes agglomération), la ville de Vannes et la ville de Saint-Avé.

Cette 2^e phase de concertation porte sur 3 points essentiels :

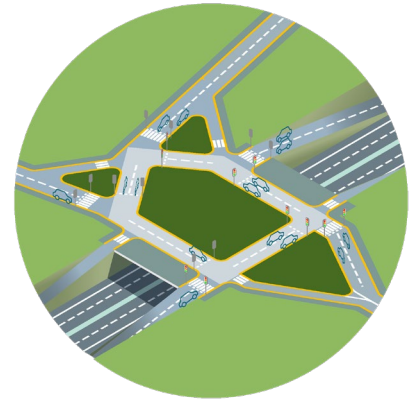
- **Départager les deux options d'aménagement à Kerniol répondant aux objectifs du projet**, notamment en considérant le niveau de service de la ligne de bus n°1 ainsi que la traversée du carrefour par les cycles et les piétons;
- **Confirmer si un abaissement de la RD 767 est techniquement envisageable** au vu des contraintes géotechniques et des contraintes de maintien de la circulation en phase chantier;
- **Préciser une enveloppe financière prévisionnelle.**

2 options à répartir à Kerniol

Scénario B2 : Place à feux dénivelée

La RD767 est dénivelée en 2x2 voies et les carrefours à feux entre les bretelles de la RD767 et les rues communales sont regroupés autour d'une place à feux.

Il s'agit d'un aménagement ambitieux car chaque branche présente 2 voies en entrée et 1 voie en sortie. Les mouvements de « tourne à gauche » sont gérés par feux avec les 2 voies de l'anneau de la place, constituant des sas.



Géométrie de la place à feux dénivelée

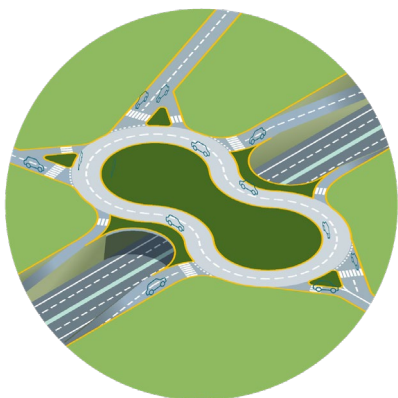
La RD767 étant dénivelée, le carrefour peut désormais être envisagé en agglomération au sens du code de la route, avec des panneaux d'entrée et de sortie implantés sur les bretelles de la RD767.

La longueur des sas autour de la place a été adaptée au vu des résultats de simulation dynamiques et statiques.

Les trajectoires entre les branches ont été améliorées pour faciliter la fluidité du carrefour.

La RD767 est représentée sous ce giratoire avec un ouvrage de 75m de long.

Scénario B3 : Giratoire cacahuète dénivelé



La RD767 est toujours dénivelée en 2x2 voies, mais la place à feux est remplacée par un giratoire cacahuète comme au carrefour des Trois Rois.

Malgré la dénivellation de la RD767, le niveau de trafic reste important. Son fonctionnement a été vérifié en prenant en compte un trafic piétons et cyclistes très important.

Comme cela a été présenté lors de la réunion publique de restitution de la 1ère phase de concertation du 12 juin 2024, les scénarios B2 et B3 sont satisfaisants. Néanmoins, une comparaison plus fine des scénarios est nécessaire pour les départager, notamment vis-à-vis du fonctionnement de la ligne KICEO 1 et des traversées des modes doux.

Géométrie du giratoire cacahuète dénivelé

Comme pour la place à feux, le giratoire peut désormais être envisagé en agglomération au sens du code de la route, avec des panneaux d'entrée et de sortie implantés sur les bretelles de la RD767.

Le giratoire cacahuète présente deux rayons de 25m au lieu du rayon de 35m du giratoire actuel et une longueur de 90m.

La RD767 est représentée sous ce giratoire avec un ouvrage de plus de 90m de long, 15m de plus que celui de la place à feux.

Malgré cette dénivellation, le niveau de trafic nécessite de prévoir deux voies en entrée de giratoire pour la plupart des branches, sauf la bretelle de la RD767 venant du carrefour des Trois Rois.

Sur la route de Bernard, une deuxième voie d'entrée est réservée aux bus de la ligne KICEO n°1.



Comparaison des 2 options

Au vu des résultats, une priorisation du bus est nécessaire pour la place à feux, mais non privilégiée par la ville de Vannes et GMVA pour des raisons techniques et économiques.

Si la sécurité des traversées de la place à feux est la plus satisfaisante, les feux sont considérés comme une contrainte importante pour les déplacements doux quotidiens, dans un contexte où l'amélioration des temps de parcours des modes doux est recherchée par la ville de Vannes et GMVA.

Synthèse de la comparaison		Place à feux dénivelée	Giratoire dénivelé
Améliorer et adapter le niveau de service des transports en commun	Ligne KICEO 1	Priorisation des bus nécessaire	Plus fluide et plus confortable
	Cars scolaires	Améliorée	
Améliorer les continuités cyclables et piétonnes dans le périmètre de la RD767	Sécurité	Plus satisfaisante	Améliorée par rapport à l'existant
	Fluidité	Contrainte pour les déplacements du quotidien	Plus fluide

Ainsi, l'option du giratoire cacahuète dénivelé est privilégiée à Kerniol.

Le profil altimétrique de la RD767

Jusqu'à présent, le scénario B carrefours dénivelés envisageait un abaissement ou un rehaussement de la RD 767 au niveau des carrefours des Trois Rois et de Kerniol.

Une première campagne d'essais de reconnaissance du sous-sol a été réalisée au printemps 2024.

Les résultats montrent que la roche granitique est présente à faible profondeur, constituant une contrainte technique supplémentaire pour le projet.

Le CEREMA qui réalise l'étude du sous-sol a confirmé la faisabilité technique d'une RD 767 abaissée.

Synthèse de la comparaison	RD767 abaissée	RD767 réhaussée
Nuisance sonore	La couverture de la RD767 abaisse les nuisances sonores	Des dispositifs de protection supplémentaires nécessaires
Intégration urbaine	La configuration d'un grand carrefour participe à l'intégration urbaine du projet	
	La couverture de la RD767 est favorable	L'ouvrage de la RD767 est visible et encadré par des rampes renforçant l'effet de coupure
Contraintes techniques et coût	Terrassement du sous-sol rocheux complexe et coûteux	Ouvrage d'art non courant, complexe et coûteux également

Une RD767 rehaussée présenterait un impact plus important en matière de nuisance sonore, d'intégration urbaine, sans forcément être plus simple techniquement et sans forcément être moins coûteuse.

Aussi le Département retient la configuration d'une RD767 abaissée pour la suite des études.

Les transports en commun et parkings relais au carrefour des Trois Rois

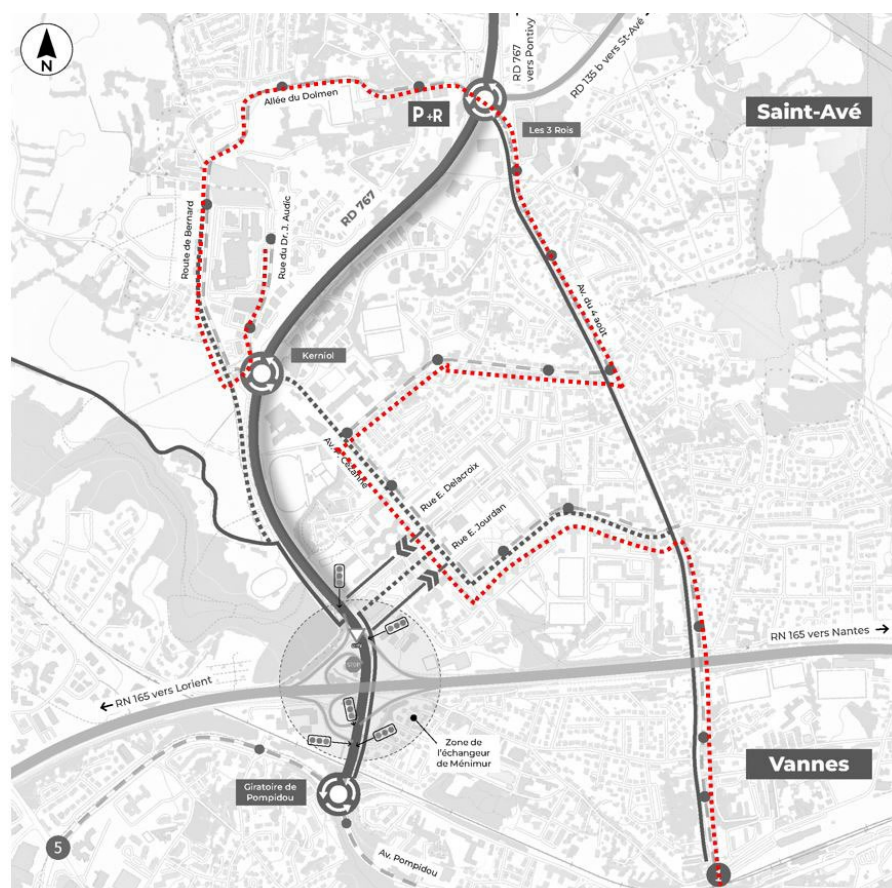
L'amélioration du niveau de service des transports en commun est un des objectifs du projet d'aménagement de la RD 767 retenus avec les partenaires, la communauté d'agglomération GMVA en charge des transports en commun et la ville de Vannes.

Le projet de parking relais de GMVA au carrefour des Trois Rois

La ligne KICEO n°1 traverse aujourd'hui les deux carrefours principaux des Trois Rois et de Kerniol avec un terminus situé devant l'entrée principale de la clinique Océane.

Le parking relais au niveau du carrefour des Trois Rois est un projet de GMVA, à l'image de celui qui a déjà été réalisé à l'Ouest de Vannes. La ville de Vannes a inscrit ce projet de parking relais dans son Plan Local d'Urbanisme et son Plan de Déplacement Urbain.

Itinéraire actuel ligne 1



Le projet de giratoire cacahuète dénivelé au carrefour des Trois Rois

Le giratoire actuel d'un rayon de 40m serait remplacé par un giratoire cacahuète avec un rayon de 25m et un rayon de 30m.

La RD767 serait dénivelée avec un ouvrage d'environ 80m de long sous le giratoire cacahuète.

Ce giratoire cacahuète présenterait plus de branches que le giratoire actuel. En plus des quatre bretelles de la RD767, de l'avenue du 4 août 1944, de la RD135bis et de l'allée du Dolmen, il permet de raccorder la rue de Kerbiquette ainsi que l'accès au parking relais créé dans le délaissé de voirie sud.



Le giratoire cacahuète serait également étiré pour intégrer un nouvel arrêt de la ligne KICEO n°1 desservant le nouveau parking relais. Le bus accède à cet arrêt par une voie réservée en recul de l'anneau du giratoire cacahuète. Sa réinsertion dans l'anneau avec des feux lui permet de faire demi-tour.

Cette configuration permettra à GMVA de créer une nouvelle ligne 1bis, dont cet arrêt en sera le terminus. L'itinéraire de la ligne actuelle n°1 étant maintenu avec son terminus à la clinique Océane.

Des projets coordonnés

La communauté d'agglomération GMVA et le Département s'organisent pour coordonner la réalisation du projet de la RD767 et du projet de parking relais. Le Département intégrera donc la plateforme du parking dans l'opération de la RD 767, notamment pour :

- Présenter une étude d'impact globale
- Permettre une réalisation des travaux et une mise en service globale
- Intégrer au mieux les aménagements de voiries connexes nécessaires pour améliorer le niveau de service de la ligne KICEO n°1 qui traverse le carrefour des Trois Rois.

La plateforme du parking relais et ses aménagements de voirie connexes seront remis à GMVA pour leur mise en service et exploitation.

Les aménagements cyclables et piétonniers

Il est proposé de retenir un aménagement cyclable le long de la RD767, sur son côté est depuis l'échangeur de Ménimur jusqu'au giratoire des Trois Rois.

Un statut de piste cyclable, avec une largeur de 3 m permet de répondre à l'objectif de compléter les aménagements existants avec un itinéraire cyclable structurant le long de la RD767, tout en optimisant les emprises à acquérir.

Les voies communales parallèles à la RD767 restent les itinéraires privilégiés pour les cheminements piétons.

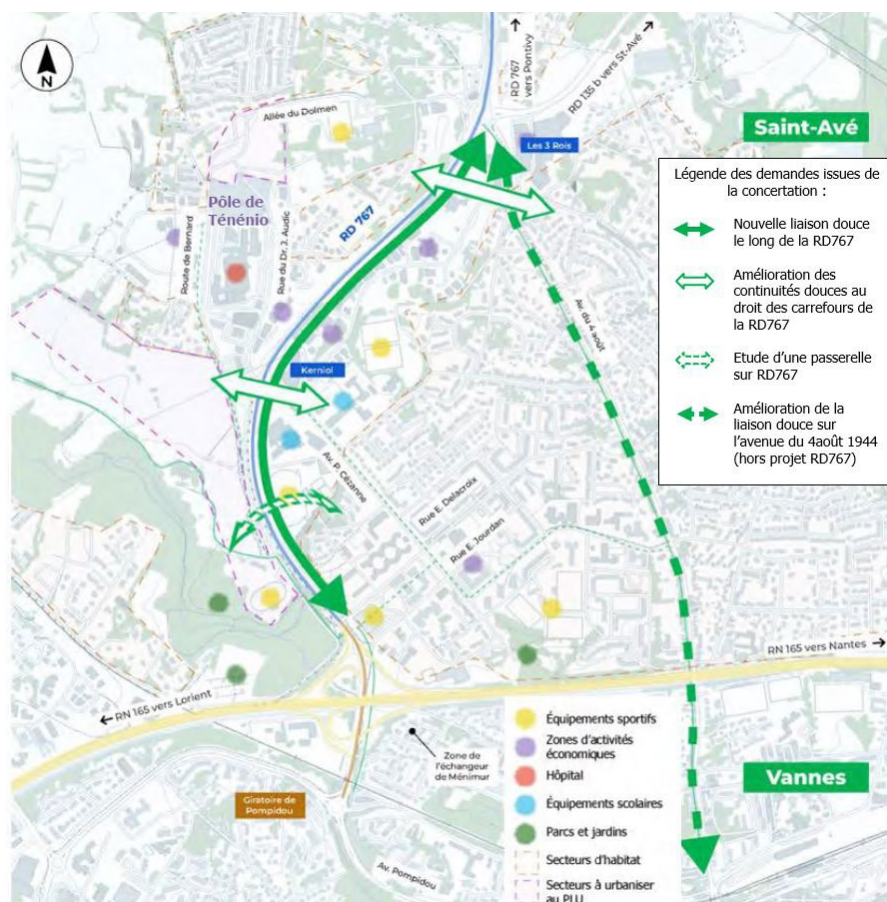
Une couronne est prévue autour du giratoire cacahuète de Kerniol avec une séparation des vélos et des piétons par du marquage.

Une liaison au sud du giratoire est également prévue entre cette couronne et la voie verte existante le long de la route de Tréhuinec.

Pour le giratoire des Trois Rois, le cheminement le plus court a été privilégié au sud du carrefour entre l'allée du Dolmen et l'avenue du 4 août 1944. Ce cheminement évite également de traverser les branches présentant les trafics les plus importants.

Enfin l'étude de faisabilité d'une passerelle au droit de l'impasse du Foso conduit à réaliser une rampe sur l'impasse du Foso.

La piste cyclable créée le long de la RD 767 passe sous la passerelle, les usagers souhaitant emprunter la passerelle devront utiliser eux aussi la rampe de l'impasse du Foso.



L'échangeur de Ménimur

Le périmètre initial de l'opération d'aménagement de la RD 767 n'intégrait pas cet échangeur.

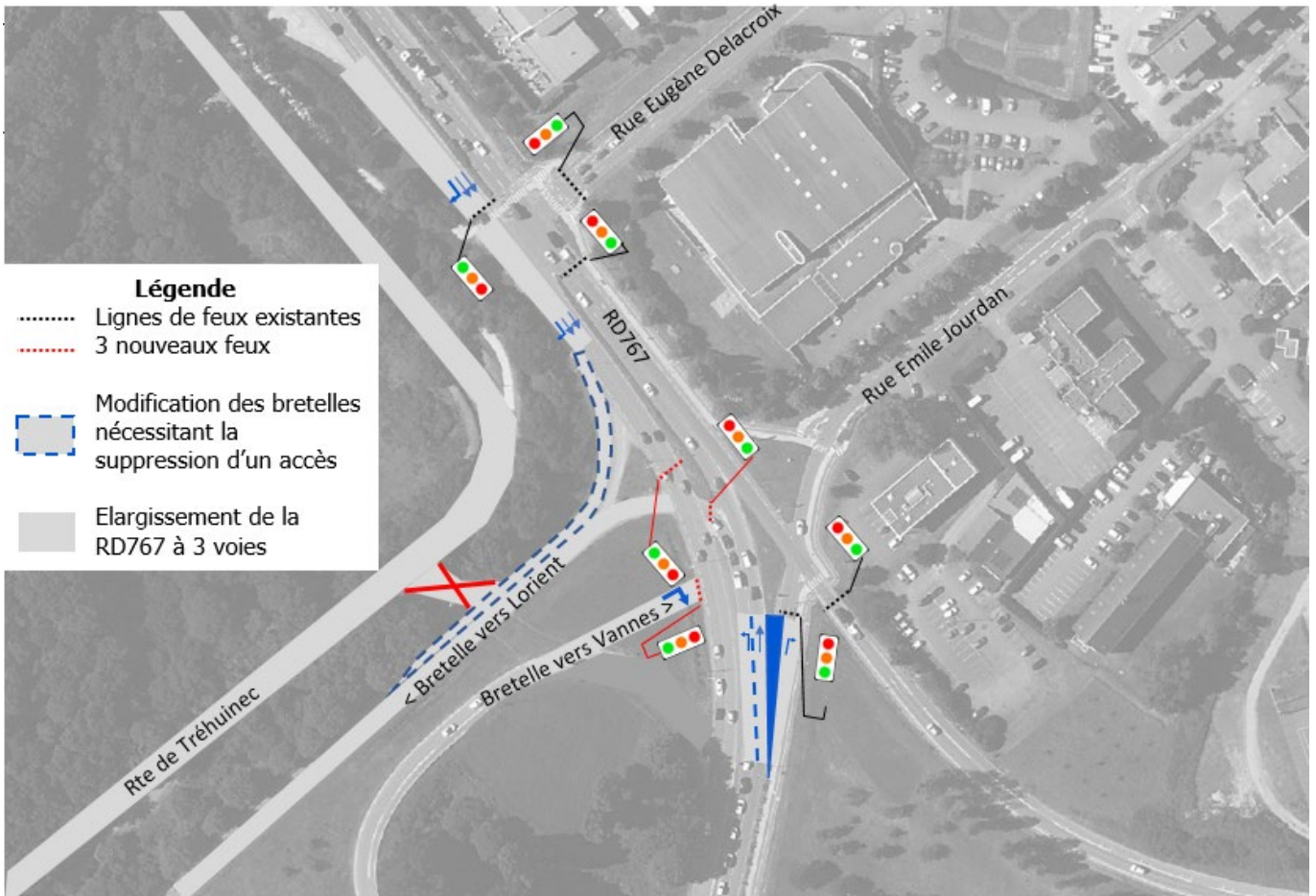
La modélisation de trafic de la situation actuelle et du scénario de référence (évolution des conditions de circulation routière sans modification de la configuration actuelle de la RD767) ont confirmé les difficultés grandissantes de circulation sur cet échangeur.

La ville de Vannes a engagé des études d'avant-projet sommaire et envisage aujourd'hui 3 nouvelles lignes de feux localisées sur la figure ci-après :

- Sur la voie de « tourne à gauche » depuis Vannes vers Lorient
- Sur la RD 767 nord vers Vannes
- Sur la bretelle depuis Nantes vers Vannes.

La RD 767 serait élargie ponctuellement à 3 voies pour améliorer la capacité du carrefour.

La bretelle vers Lorient serait modifiée pour supprimer l'insertion actuelle par la gauche et rétablir une configuration usuelle avec une voie d'insertion pour le mouvement Pontivy vers Lorient. Cette adaptation ne permettrait donc plus de maintenir l'accès actuel à la route de Tréhuinec.

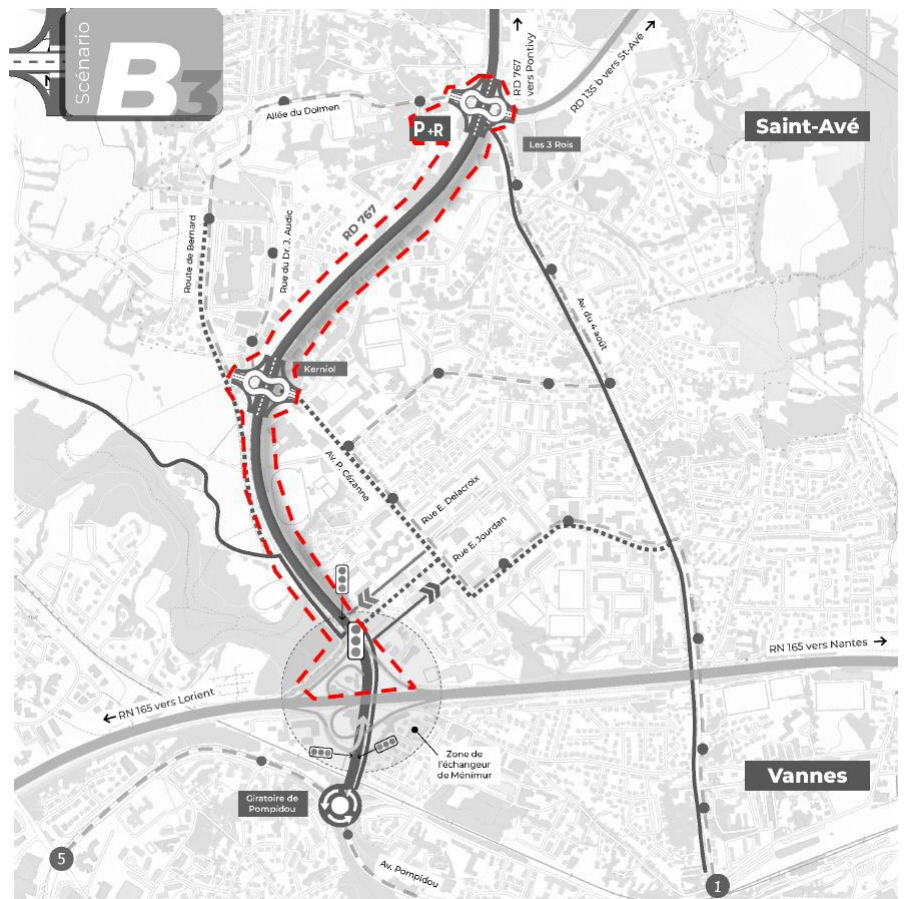


Périmètre du projet

Le Département étant gestionnaire de la RD 767 sur la partie nord de l'échangeur, les élargissements de voiries qui seraient nécessaires sur cette partie seront à intégrer à l'assainissement du projet de la RD 767.

C'est pourquoi, cette partie nord de l'échangeur est intégrée à l'opération de la RD 767.

La ville de Vannes, gestionnaire des feux actuels poursuit les études d'avant-projet sommaire.



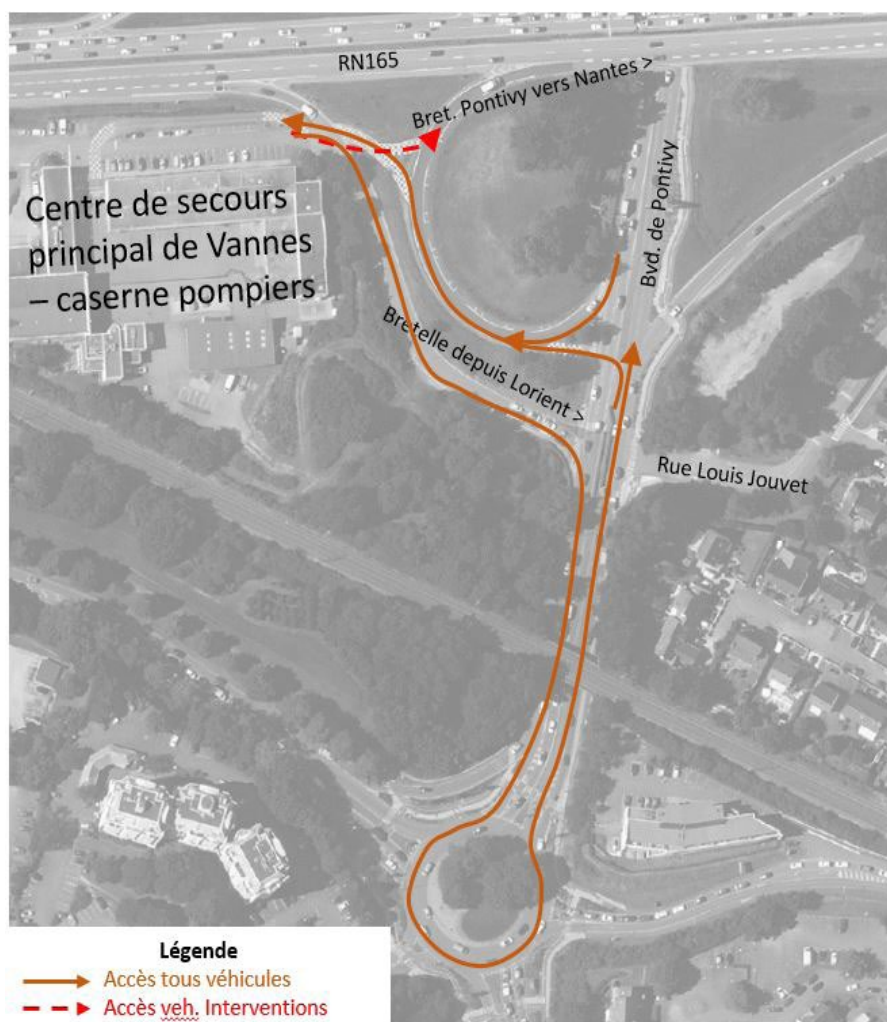
Pour la partie sud de l'échangeur, il est précisé que la ville de Vannes est le gestionnaire du boulevard de Pontivy. Une caserne de pompiers est située sur ce secteur, dont les bâtiments et les accès sont gérés par la communauté d'agglomération GMVA.

A ce sujet, GMVA et la ville de Vannes envisagent d'en modifier les accès.

La réalisation de ce projet poursuit des finalités propres, différentes de celles portées par le projet d'aménagement de la RD 767 - section Trois Rois Ménimur puisqu'il vise essentiellement à :

- sécuriser l'accès des véhicules civils des sapeurs-pompiers à la caserne des pompiers
- améliorer la sortie des véhicules de secours vers Pontivy en évitant le giratoire de Pompidou
- sécuriser l'accès des piétons à la caserne des pompiers.

La ville de Vannes et GMVA poursuivent l'étude de la partie sud de l'échangeur, mais compte tenu de la finalité propre de ces aménagements, **ils ne sont pas intégrés à l'opération de la RD 767.**

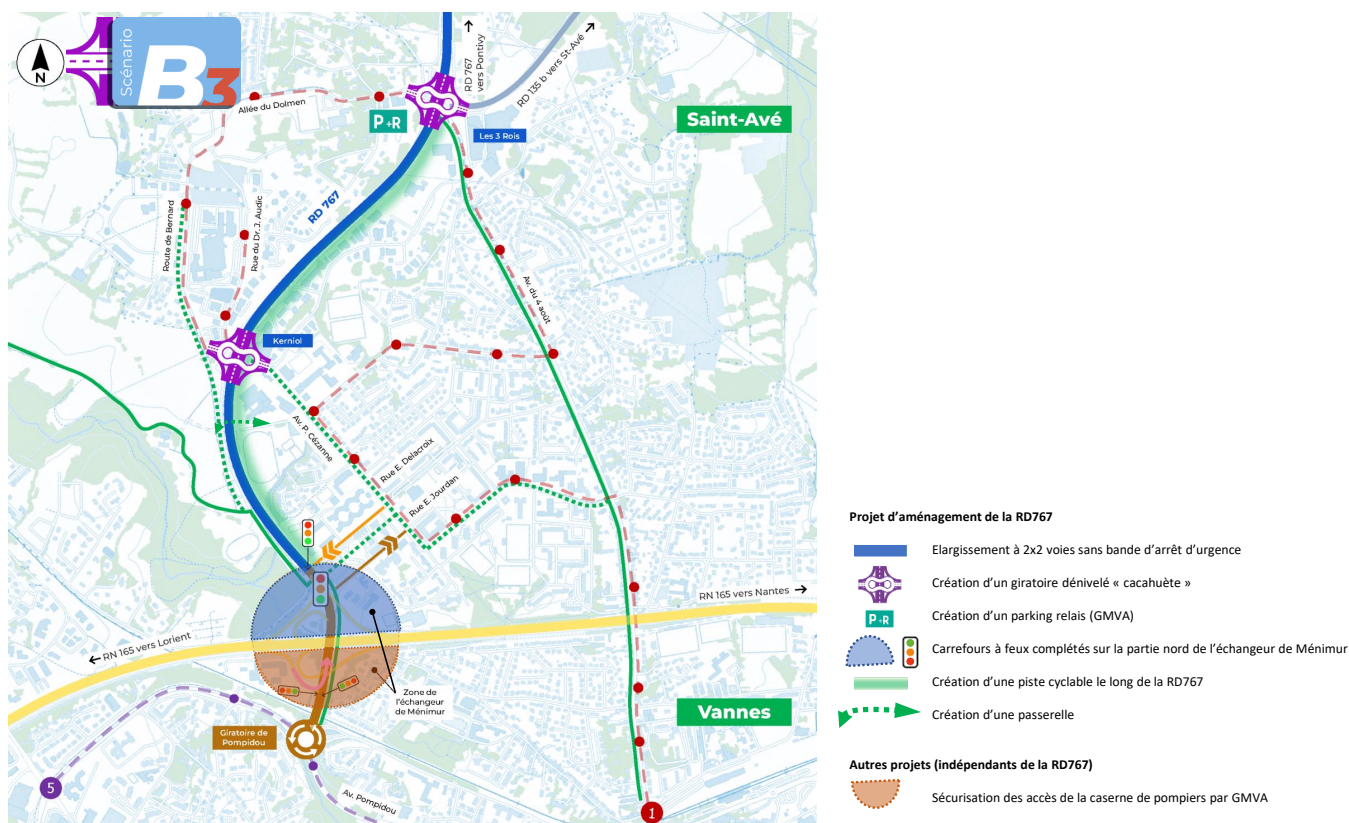


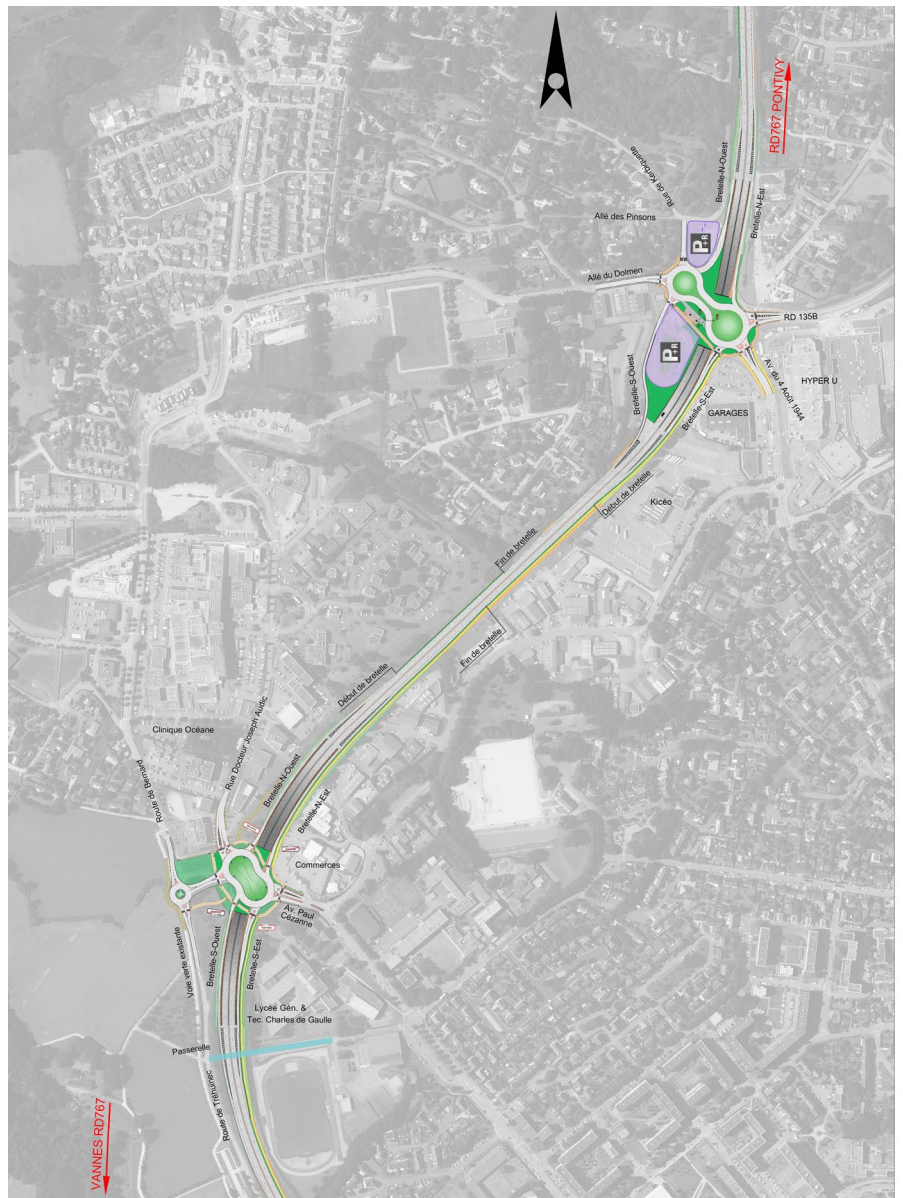
Synthèse et coût

Synthèse du parti d'aménagement

Le parti d'aménagement arrêté lors du bilan de la première phase de concertation est complété suites aux études nouvelles comprenant :

- une artère urbaine limitée à 70 km/h
- un élargissement à 2x2 voies sans bande d'arrêt d'urgence
- une dénivellation **par abaissement** de la RD 767 au niveau des deux carrefours Trois Rois et Kerniol
- **un giratoire dénivelé à Kerniol** avec, sur l'entrée du giratoire en provenance de la route de Bernard, une voie dédiée au bus
- un giratoire dénivelé au carrefour des Trois Rois **qui intègre l'accès au parking relais et une voie réservée au bus pour desservir ce parking**
- **un nouveau quai de bus conçu comme un terminus d'une future « ligne 1bis Parking relais Nord »**
- une **piste cyclable** sur le côté Est de la RD 767
- une intégration des liaisons douces transversales au sein des deux carrefours Trois Rois et Kerniol selon un principe de piste cyclable accolée à un cheminement piéton
- une **passerelle piétons / cycles** avec une rampe de plus de 100m de long sur l'impasse du Foso
- **la partie nord de l'échangeur de Ménimur est intégrée à l'opération de la RD767** ; les feux actuels sont complétés pour améliorer le niveau de service de la RD767 et de son échange avec la RN 165.





Coût prévisionnel

Le coût de l'opération est estimé à 65M€ TTC environ, hors parking relais, hors acquisitions foncières et hors études.

Beaucoup d'éléments doivent encore être précisés par des études d'avant-projet sommaire :

- Le coût du phasage chantier est estimé sur la base d'une voie provisoire et de giratoires provisoires ;
- Le volet assainissement n'a pas encore été étudié, il est estimé sur la base de ratio de volume de bassin ;
- Les mesures de compensations aux incidences sur les habitats naturels ne sont pas connues ;
- L'analyse des réseaux concessionnaires n'a pas encore été appréhendée ;
- Les aménagements sur la partie nord de l'échangeur de Ménimur sont évalués à minima, leur intégration à l'opération est évoquée au sein du présent document (page 16) et devra être validée à l'issue de la concertation.

Poursuite des études et calendrier

Les études à venir

Les études complémentaires présentées dans le présent document font partie des études d'avant-projet sommaire (APS) qui seront finalisées à l'issue de cette deuxième phase de concertation.

Les études d'avant-projet détaillées (APD) seront engagées sur le parti d'aménagement défini lors du bilan de la concertation.

Elles viseront à :

- Définir les emprises du projet ;
- Définir ses impacts et proposer des mesures d'évitement, de réduction et de compensation ;
- Définir les mesures en phase chantier ;

Elles devraient aboutir au premier semestre 2026 ce qui permettra de définir précisément les besoins fonciers avec une étude parcellaire à engager.

Les éléments qui seront intégrés dans les dossiers d'enquête publique :

- L'étude d'impact et les mesures environnementales
- Les mesures liées aux impacts bruits
- Les limites et acquisitions foncières utiles au projet
- Le détail du phasage chantier dont les concessionnaires réseau

Premiers principes de phasage travaux

Au stade des études avant-projet sommaire, quelques principes de phasage sont envisagés et devront être confortés par les études détaillées.

DES TRAVAUX PRÉALABLES À DÉFINIR

L'aménagement de l'échangeur de Ménimur permettrait de compenser les nouvelles difficultés créées par le chantier sur ce secteur déjà fortement congestionné.

L'aménagement d'un parking relais provisoire au Trois Rois pourrait également être envisagé.

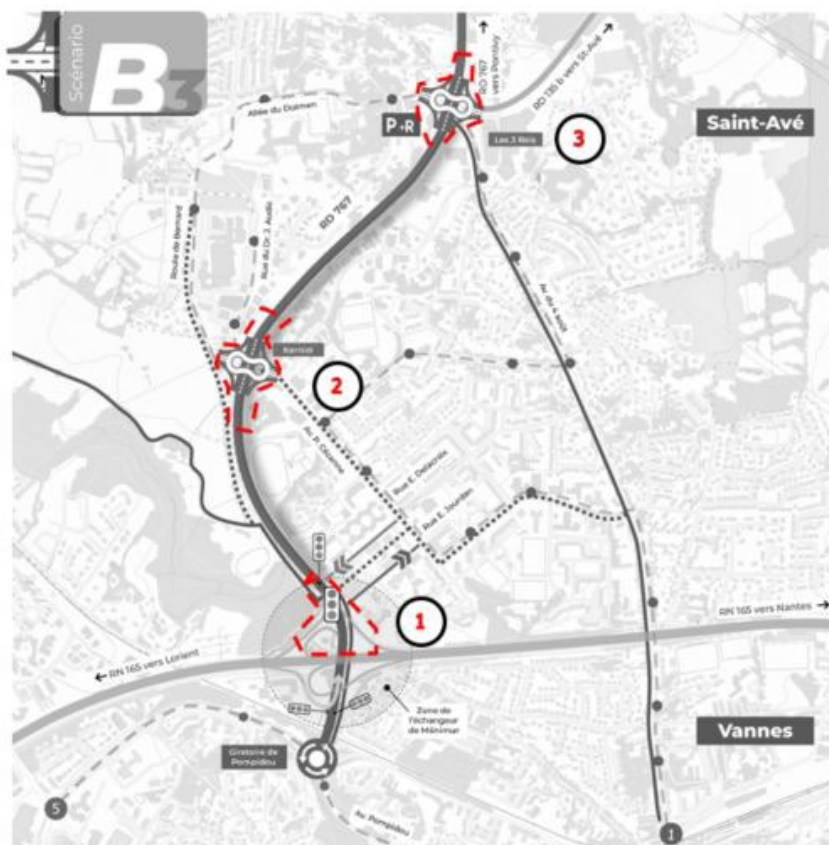
AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE CACAHUÈTE DE KERNIOL

Le giratoire actuel présente 5 branches autour d'un grand anneau de 35m de rayon. La déviation d'une branche est à étudier pour faciliter le maintien de la circulation.

La déviation de la route de Bernard vers la route de Tréhuinec est envisagée sous réserve de pouvoir créer un carrefour provisoire à feux sur la RD767 au niveau de l'actuel accès au parking de Kermesquel.

AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE CACAHUÈTE DES TROIS ROIS

Une fois le giratoire cacahuète de Kerniol aménagé, l'allée du Dolmen pourrait être fermée temporairement pour là aussi, faciliter le maintien de la circulation sur les 4 autres branches du giratoire des Trois Rois.



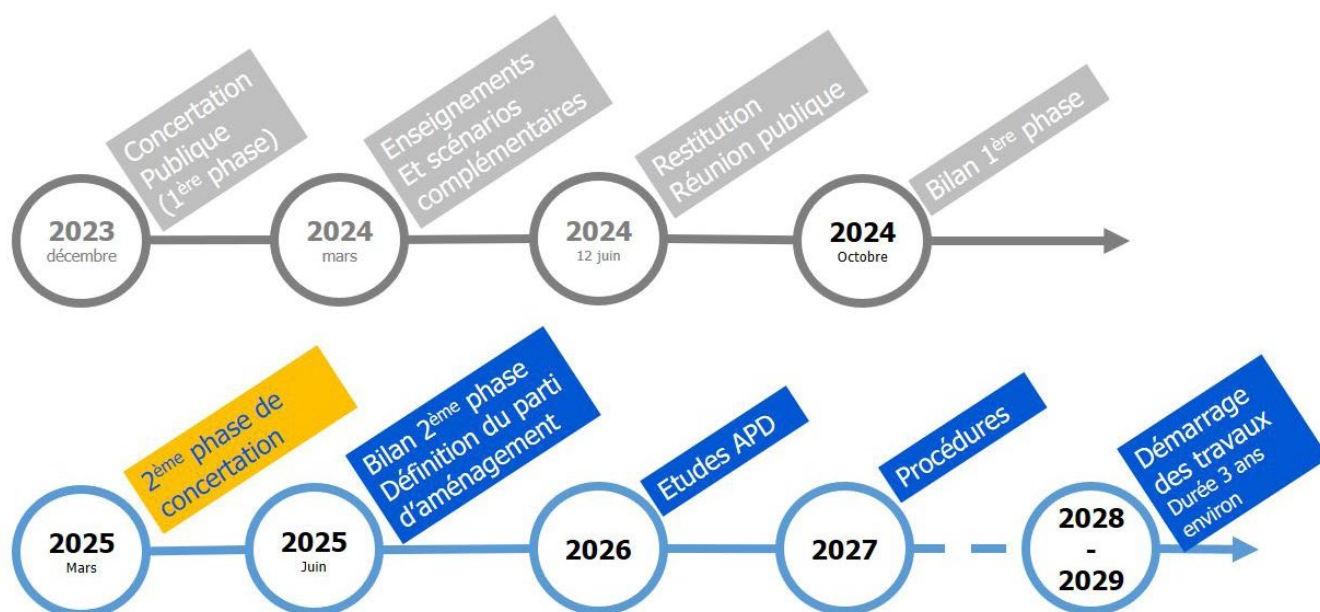
Calendrier

Le Département établira un bilan de cette 2^e phase de concertation qui sera mis à la disposition du public.

Ce bilan doit permettre au département de finaliser la définition du parti d'aménagement et d'engager des études avant-projet détaillées (APD).

Les procédures réglementaires pourront alors être engagées, demande de déclaration d'utilité publique et demande d'autorisation environnementale.

Le Département vise un objectif de démarrage des travaux en 2028-2029, objectif ambitieux à la hauteur des attentes du territoire.



Votre avis compte



rd767.morbihan.fr

Participez à ce projet durant la période de **concertation publique du 3 mars au 3 avril 2025**.

Il est possible de consulter le dossier de concertation et donner son avis dans les registres et les formulaires d'expression disponibles à l'Hôtel de ville de Vannes et de Saint-Avé ou via la page rd767.morbihan.fr.

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : concertation-publique-6025@registre-dematerialise.fr

A l'issue de la période de concertation, le Département organisera une nouvelle réunion publique.

morbihan.fr



Hôtel du département
2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 80 00

morbihan.fr